

Forte de sa réputation, l'entreprise CARS PHILIBERT est fière, aujourd'hui, d'être une référence dans le transport de voyageurs et d'accompagner, chaque jour, des milliers de personnes vers leur destination finale : école, travail, loisirs, vacances.

Entreprise familiale présente depuis plus de 90 ans ayant pour devise "**Excellence & Respect**" recherche **des conducteurs de cars** (H/F).

- **Lieux d'activité** : ANDREZIEUX BOUTHEON – Loire (42)

- **Postes à pourvoir** : **2 conducteurs de cars – CDI** :

*** 1 conducteur de cars temps partiel modulé (environ 30h/semaine)**

*** 1 conducteur de cars temps partiel scolaire**

Vous conduirez des véhicules récents (boite mécanique ou automatique), entretenus sur site par nos chefs d'atelier et mécaniciens.

Missions

Selon votre profil et votre choix, vous assurerez :

- l'exploitation de lignes régulières
- des billets collectifs
- l'exploitation de lignes scolaires

Contrats

Temps partiel modulé ou scolaire, CDI tout public.

Profil

Permis D, FIMO voyageurs, carte conducteur et carte de qualification en cours de validité exigés

Rémunération

Rémunération selon profil et expérience, revalorisation après 1 an d'ancienneté.

- Primes liées à la conduite (déjeuner, dimanche...),
- 13ème mois,
- mutuelle d'entreprise,
- CE (avantages, réductions..)
- prime qualité de 900€ par an pour un temps complet valorisée mensuellement et au prorata pour un temps partiel modulé et scolaire (si port de la tenue, prise de service à l'heure, respect des consignes, nettoyage du car...),
- moments de convivialités en fin d'année...
- Formations internes régulières

Évolution possible.

Vous souhaitez exercer un métier qui privilégie autonomie et contacts relationnels au sein d'une société familiale dotée de valeurs fortes. Vous êtes Ponctuel, Rigoureux, vous avez l'Esprit d'Equipe et le sens du contact VENEZ NOUS REJOINDRE! Merci de nous adresser votre lettre de motivation et votre CV sur notre site internet : recrutement@philibert.fr en précisant la référence **COND42 062020** ET votre choix : temps partiel modulé ou scolaire.